



### **POLITIQUES D'ANNULATION DES FORFAITS GROUPES**

1. En cas d'annulation, le dépôt effectué par l'organisme ne sera pas remboursé.
2. Toute annulation ou demandes de modifications doivent être faites de vive voix auprès d'un gérant. Les messages laissés sur une boîte vocale ou par courriel ne confirment pas un changement ou une annulation de la visite;
3. Advenant un cas de force majeure, le groupe pourra remettre la sortie à une prochaine date et le dépôt sera appliqué sur la future visite.